



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 août 2025

### **COHÉSION SOCIALE**

#### **Appel à projet : des subventions pour les associations de Guadeloupe**

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer met en place au titre de l'année 2025 une enveloppe destinée à accompagner les associations, fondations ou établissements publics de Guadeloupe dans leurs actions.

Les domaines d'intervention prioritairement retenus pour cette année sont les suivants :

- lutte contre l'illettrisme ;
- lutte contre les violences intrafamiliales;
- Initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;
- lutte contre les pathologies dont la prévalence est élevée en Outre-mer (maladies rares, endométriose, maladies chroniques) et actions relatives à la réduction de l'exposition à la chlordécone;
- valorisation du patrimoine des Outre-mer;
- opérations structurantes à finalité touristique et culturelle ou permettant de renforcer les services publics;
- actions au bénéfice des personnes en situation de handicap;
- actions dans le domaine de la cohésion sociale, l'éducation, le sport, la santé et la solidarité;
- actions liées à l'enfance, la jeunesse ou au grand âge.

Les dossiers de demande de subvention devront être transmis aux services de la préfecture via l'application démarches simplifiées à compter du 4 août 2025 et au plus tard le 15 septembre 2025 sur le lien :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-projets-2025-soutien-aux-associations-et-p>.